

INFO – GREHSS

n° 36

11 décembre 2023

Des lecteurs actifs

Depuis le numéro 12 , daté du 12 octobre 2018, Info GREHSS publie un dossier de quelques pages dans chacun de ses numéros. Ce dossier est soit un document significatif de l'histoire du service social (comme ce fut le cas dans ce numéro avec la publication d'une lettre d'une directrice d'école en juillet 1968), soit le témoignage d'une assistante sociale sur un moment clef de sa trajectoire professionnelle, soit la présentation d'une recherche en cours. Pour alimenter les futurs dossiers nous avons besoin de la collaboration des lecteurs. Et il en est de même pour le recensement régulier des livres, articles, recherches, thèses traitant de l'histoire du travail social ainsi que des manifestations (conférences, journées d'étude..) sur ce sujet. Commencez l'année qui vient en nous envoyant ces éléments pour dossier, recensement d'écrits, annonce manifestations à notre adresse mail : greh.servicesocial@orange.fr

Et, dans ce numéro, ne manquez pas de lire un document préparatoire à la V^e Conférence Internationale de Service Social (Paris 1950) ainsi que, dans la rubrique « activités du GREHSS », le compte rendu de notre journée d'étude du 10 novembre dernier.

Henri PASCAL président du GREHSS

Sommaire	Page
Des lecteurs actifs	1
Participation des usagers et techniques de service social	2
<i>Les problèmes actuels du service social</i>	4
Activités du GREHSS	9
50 ans de PRISME	11
Du côté de l'histoire du travail social	11
Bulletin d'adhésion	16

Participation des usagers et techniques du service social

Outre le texte de Jeanne Thro (Info GREHSS n° 34) « Le service social devant les structures nouvelles » et celui de Jeanne Sivadon et Gabrielle Girard (Info GREHSS n° 35) « Les différentes techniques auxquelles le Service social doit s'adapter » est publié ici un autre document préparatoire à la V^e Conférence Internationale de Service, celui de Yolande de Paillerets « Les problèmes actuels du Service Social ».

Avant de présenter l'intérêt de ces trois textes publiés la même année 1950 et en quoi ils reflètent les profonds changements du service social, qui ont suivi la Libération et l'instauration de la IV^e République, quelques mots sur leurs auteurs. Jeanne Thro a fondé, en 1936, le « Service Social Rural de l'Indre » et un centre social dans un canton de ce département, elle a été élue vice-présidente de l'ANASDE en son congrès de fondation en décembre 1944 et a été réélue aux congrès des années suivantes. Jeanne Sivadon a été, à la fin des années 1930, directrice de l'École des Surintendantes, en 1940 elle intègre le mouvement de résistance Combat, arrêtée en 1942, condamnée puis déportée, en 1948 elle est nommée inspectrice générale du service social de l'ASFA (Action Sociale des Forces Armées). Gabrielle Girard, militante socialiste avant-guerre, , après 45 elle devient conseillère technique de la Fédération nationale des organismes de sécurité sociale et directrice de l'École nationale de service social de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Yolande de Paillerets est, en 1950, membre du Conseil d'administration de la Croix Rouge, directrice du service social de l'hôpital de la Croix Saint Simon (Paris), elle a été élu au bureau national de l'ANASDE lors de son congrès de fondation en décembre 1944. Quatre personnages fortement ancrés dans le service social de leur temps.

Dans les trois textes cités, on peut relever quelques points communs. Il y a d'abord le thème de la participation des usagers, situé dans le contexte de l'après-guerre comme le souligne Jeanne Thro : *« depuis 1945, un mouvement nouveau, né dans les classes populaires, s'est répercuté rapidement dans la législation organisatrice de services sociaux nouveaux : rejetant l'aide tutélaire de la grande bienfaisance, la classe ouvrière, dans l'intense prise de conscience de sa valeur collective et de ses responsabilités nationales qui l'anime, réclame la gestion des services sociaux dont elle est usagère et, en de larges secteurs, elle tend à substituer l'entraide du milieu organisé à l'intervention directe des assistantes. Et elle liste les organismes d'action sociale et de protection sociale qui sont dirigés par les représentants élus des usagers. Yolande De Paillerets reprend le même thème : « Passifs jadis devant l'action entreprise pour eux, les usagers aujourd'hui veulent être les artisans actifs de leur propre relèvement et notre époque est vraiment marquée par l'accession juridique des masses populaires à la direction des grands « services d'intérêt général »*

L'autre point abordé dans les trois documents c'est la nécessité pour l'assistante sociale d'avoir une forte formation technique, et sa garantie par la possession obligatoire du diplôme d'Etat pour exercer. Ce souhait va trouver des éléments de sa réalisation dans les nombreuses formations à la méthodologie - case-work puis groupe et communauté – qui se mettront en place dans les deux décennies suivantes en formation postDE d'abord puis en formation initiale.

Henri PASCAL

LES PROBLEMES ACTUELS DU SERVICE SOCIAL

Réponses présentées par Mme DE PAILLERETS, Membre du Conseil d'administration de la Croix-Rouge Française.

1. Quels sont les principaux aspects de l'évolution du Service social dans votre pays durant les vingt-cinq dernières années ? Quelles sont les définitions et conceptions nouvelles du Service social et en quoi diffèrent-elles des anciennes ?

Il semble impossible de parler en France de l'évolution du Service social depuis vingt-cinq ans, sans rappeler que, dès le moyen âge, on assiste à une magnifique floraison d'initiatives privées qui n'ont cessé de se multiplier au cours des siècles, et. Saint-Vincent-de- Paul ne doit-il pas être considéré comme le pionnier du Service social avec ses Filles de la Charité, ouvrant la voie aux infirmières visiteuses du XXe siècle ? Parallèlement s'ébauche peu à peu la notion qu'une certaine assistance incombe à l'Etat, une législation sociale s'établit et les conséquences de la première guerre mondiale élargissent, en la précisant, l'action médico-sociale. Lorsque nous arrivons en 1925, en face de la multiplicité et de la diversité des réalisations, le besoin d'une technique et d'une organisation se fait sentir. L'évolution sociale met le Service social en face de structures nouvelles réclamant une adaptation continue. En même temps que l'assistance évolue vers la prévoyance obligatoire, l'action s'élargit de l'individu à la famille (allocations familiales) et à tous ses problèmes de vie (logement, travail, loisirs, etc.).

De curatif, le Service social s'oriente vers le préventif ; ses préoccupations ne se bornent plus à l'indigent, elles s'étendent à tous les travailleurs et, après la seconde guerre mondiale, elles touchent tous les milieux de la Société.

Les anciennes lois d'assistance sont transformées et complétées par la création des Assurances sociales en 1928, première manifestation de prévoyance obligatoire, transformée et considérablement élargie par l'ordonnance du 4 octobre 1945 sur la Sécurité sociale.

Un ordre social nouveau s'ébauche. La famille prend conscience de sa force, se groupe, désire prendre sa place dans l'action sociale (Associations familiales, ordonnance du 3 mars 1945). La libération de l'individu se précise chaque jour davantage; le travailleur veut participer à la gestion des Organismes qui ont mission de l'aider et à la marche de l'entreprise (Comités d'entreprise, ordonnance du 22 février 1945).

2. Quelles ont été, dans votre pays, les répercussions sur l'aspect, la structure et le programme du Service social, des changements survenus au cours des dernières années (par exemple, l'activité croissante de l'Etat, sa participation accrue dans la gestion des Organismes de Sécurité sociale, de Santé publique, d'Education, etc.) et des problèmes issus de l'état de guerre ?

La diversité des initiatives privées dans de nombreux domaines, la participation croissante de l'Etat, l'organisation de la Sécurité sociale n'ont pas été sans répercussion sur le Service social.

Le déclenchement de multiples visites systématiques a eu des avantages aussi indéniables que ses inconvénients : il a permis de véritables sauvetages par des dépistages médicaux et sociaux qui seraient souvent passés inaperçus, mais, par contre, il a entraîné une certaine lassitude des familles devant le nombre des interventions qui, d'ailleurs, s'atténue chaque jour davantage. La nécessité d'une organisation administrative a ses richesses et ses déficiences : elle rend possible la synthèse et la déduction des besoins vrais et des créations nécessaires, les statistiques, etc. Mais, en contrepartie, surtout dans les grands centres, on a dû multiplier les fiches et diminuer, peut-être, les contacts humains. L'état de guerre, en décuplant les détresses auxquelles il devenait difficile de faire face, a détourné trop souvent le Service social de son objectif principal, l'action éducative, pour se borner à ce qui est en temps normal au second plan, l'assistance. La bienfaisance devenant prépondérante risquait de provoquer une certaine mise en tutelle des familles. Actuellement le Service social reprend toute sa vraie mission libératrice.

Notons le rôle particulièrement nécessaire du Service social en tant que spécialiste de l'individuel et de l'humain en face des tendances à la « socialisation » (non pas « étatisation ») qui ont marqué notre époque. Citons, entre autres, la nationalisation de grandes entreprises et la centralisation des organismes de Sécurité sociale devenus si considérables dans leur structure qu'ils risquent de ne plus être toujours à l'échelle humaine.

Il est à remarquer que les circonstances économiques ont entraîné les plus grandes difficultés pour la vie des Services sociaux privés et souvent dans l'obligation pour eux de recourir à l'aide financière de l'Etat, des collectivités locales ou des organismes semi-publics. Mais les exigences législatives et les contrôles techniques ont provoqué en général une amélioration des méthodes de travail et du fonctionnement des services.

3. Les changements dans l'état d'esprit des masses populaires (émancipation, mépris de la « bienfaisance », désir de participer à la gestion, etc.) amènent-ils le Service social à modifier ses principes d'action ou ses méthodes de travail ? Dans quel sens ?

Né pour aider l'homme à se suffire, à s'équilibrer, à s'épanouir, à s'élever, le Service social, dans une Société qu'il doit chercher à mieux adapter à l'individu, demeure fidèle aux principes qui ont présidé à la vocation même de ses pionniers. Mais l'homme et le milieu sont en pleine évolution, évolution accélérée au cours de ces dernières années par les bouleversements amenés par la guerre et les perturbations économiques, et c'est là qu'il faut chercher l'origine des transformations du Service social. Passifs jadis devant l'action entreprise pour eux, les usagers aujourd'hui veulent être les artisans actifs de leur propre relèvement et notre époque est vraiment marquée par l'accession juridique des masses populaires à la direction des grands « services d'intérêt général ». Nous voyons se transformer ou apparaître des mouvements qui, de plus en plus, tendent à s'affirmer et à prendre en charge les intérêts matériels et moraux de leurs ressortissants.

Ces dernières années voient la consécration officielle des grands services collectifs que constituent les Associations familiales, les d'entreprise, les Organismes de Sécurité sociale. La

loi leur reconnaît le droit de participer à la gestion d'un Service social ou de le gérer eux-mêmes, et leurs membres participent activement à l'administration de l'Association, du Comité ou de l'Organisme et par suite au contrôle ou au fonctionnement du Service social.

Cette vie mouvante exigeant une adaptation constante des méthodes de travail et de leurs applications, nous avons vu nécessairement évoluer :

1° Les techniques (fiches et organisation administrative) ;

2° Les moyens éducatifs et culturels (enseignement ménager, loisirs, etc.) ;

3° La participation des usagers, devenue de plus en plus effective (Associations familiales, Comités d'entreprises, etc.).

Si l'assistante sociale donne sa technique, son expérience et ses moyens d'action, à côté d'elle, le militant familial, les membres du Comité d'entreprise veulent compléter sa tâche en lui apportant leur connaissance du milieu et leur présence permanente auprès des familles et des travailleurs.

4. Quelles difficultés le Service social rencontre-t-il pour s'adapter à ces nouvelles conditions au point de vue de :

a) son organisation

b) ses méthodes de travail ou techniques;

c) ses coutumes ou traditions;

d) ses « usagers » et son personnel ?

a) Si la multiplicité des Services sociaux est un enrichissement, en permettant un libre choix et une action plus complète, une harmonisation est cependant nécessaire pour éviter les lacunes, les doubles emplois, les manques de liaison. La difficulté est « d'unir sans absorber, », de trouver des formules de coordination souple et bien comprise, de concilier ordre et diversité, discipline et liberté, technique et initiative.

b) Les tâches de plus en plus complexes ont amené une refonte de l'enseignement social, modifiant les notions mêmes admises en matière de formation. Aux deux diplômes distincts sanctionnant deux préparations différentes (infirmières visiteuses et assistantes sociales) succède, en 1938, un seul diplôme, celui d'assistant ou assistante de Service social. Puis à cette formation générale de base viennent s'ajouter peu à peu, au cours des années qui suivent, diverses spécialisations : rurale, coloniale, du travail. La difficulté est d'adapter constamment un programme de formation à des techniques sans cesse en évolution, car un Service social ne peut être vrai et efficace que s'il cherche à connaître aussi bien les hommes auxquels il s'adresse par définition, que les structures économiques, sociales et juridiques au sein desquelles il s'insère. La multiplicité des institutions et des organismes et le désir de satisfaire à tous les besoins ont amené le Service social, non seulement à de nombreuses

spécialisations, mais à un accroissement considérable du nombre de ses assistantes. D'où la nécessité d'une organisation de la profession, et la loi du 8 avril 1946 est venue préserver les titres et les fonctions en exigeant le diplôme d'Etat ou l'équivalence (autorisation d'exercer).

c) La fonctionnarisation pourrait risquer d'atténuer l'élan spontané et le don de soi qui sont de tradition. Les cadres jeunes et anciens doivent, eux aussi, s'adapter à la vie en marche, mais en acceptant une harmonisation de méthodes et, d'action indispensable, qui peut être féconde si elle est librement consentie dans un esprit d'entente et de cordialité.

d) Il est souvent difficile, pour le personnel social, de trouver un juste équilibre entre ses devoirs vis-à-vis de « l'utilisateur » et ses obligations vis-à-vis de l'organisme qui l'emploie. L'assistante sociale doit, à côté de sa dépendance administrative, maintenir son indépendance technique et morale. Si elle peut accepter d'effectuer une surveillance médico-sociale, elle ne peut, par contre, assurer un « contrôle » en raison même de sa mission de « confidente nécessaire » et de son obligation rigoureuse au secret professionnel, inscrite dans la loi du 8 avril 1946.

5. Quelles relations existe-t-il, dans votre pays, entre le Service social professionnel et l'action sociale conduite par des bénévoles ? Y a-t-il des champs d'action qui devraient être réservés aux travailleurs sociaux qualifiés ? Dans quelle branche d'action sociale les travailleurs bénévoles ont-ils un rôle important à jouer ? Et à quelles conditions une collaboration effective entre les deux types d'efforts peut-elle concourir à un véritable progrès social ?

L'action sociale comprend en France trois branches :

1° Le Service social technique, réservé aux assistants et assistantes de Service social qui relèvent de la loi du 8 avril 1946;

2° Le travail social technique, confié à des techniciens sociaux professionnellement qualifiés;

3° Les activités sociales, assumées par tous les autres travailleurs sociaux.

Puisque c'est uniquement la formation technique qui différencie les branches de l'action sociale, rappelons que le fait d'être bénévole ou salarié ne change rien à la qualité du travail et le terme « professionnel » correspond, dans notre pays, à une qualification technique qu'on soit rétribué ou non. Il serait donc inexact d'opposer « Service social professionnel » et « action sociale conduite par des bénévoles » et, pour éviter tout malentendu, nous allons dire :

« Quelles relations existe-t-il dans votre pays, entre le « Service social technique », le « travail social technique » et les « activités sociales » ?

Les deux premiers sont confiés à des techniciens et comprennent les tâches qui nécessitent une formation spéciale, sanctionnée légalement par le diplôme d'Etat approprié, et presque toujours réservées par des textes législatifs, tels, par exemple : la protection maternelle et infantile, la lutte antituberculeuse, l'enseignement ménager. Les « activités sociales » peuvent

comprendre toutes les autres formes de l'action sociale, n'entraînant pas de responsabilités techniques.

Inévitablement ces classifications sont théoriques; les divers champs d'action s'interpénètrent et se complètent. Nous trouvons, à leur lisière, ne rentrant pas formellement dans le Service social ou le travail social technique, toute une gamme de manifestations d'entraide touchant la vie familiale, les isolés, l'éducation, les loisirs. Les professionnels qualifiés ne peuvent pas consacrer, à ces tâches para-sociales, le temps qu'ils doivent réserver aux cas sociaux exigeant une compétence technique; aussi les travailleurs sociaux non techniciens et non professionnellement qualifiés selon la législation ont-ils là un rôle important et utile à jouer, particulièrement dans le secteur privé, en tout temps et plus encore en période de calamités publiques. Il ne peut donc être question d'établir, entre les divers champs d'action, des limites rigides qui risqueraient de les stériliser; cette collaboration entre tous les participants de l'action sociale ne sera féconde que si elle est établie avec souplesse, dans l'harmonie et dans l'union.

6. Le Service social doit-il se borner à une action directe en faveur des individus, familles ou groupes ? Ou bien doit-il participer à l'élaboration de la politique sociale générale ? La transformation des structures économiques et sociales des sociétés entre-t-elle dans la compétence du Service social ?

a) Si le Service social est, avant tout, un contact personnel basé sur une confiance dont l'inviolabilité doit être garantie, il pénètre aussi dans des milieux très divers et apprend à connaître les difficultés d'adaptation des individus, devant les déficiences des collectivités. Il peut apporter une étude de cas concrets susceptibles de servir d'éléments de base pour suggérer les réformes nécessaires au législateur.

Dans l'évolution de la structure sociale du pays, le rôle du Service social se présente, non pas comme un but en soi, mais comme une conséquence de ses activités. Le Service social doit attirer l'attention des Pouvoirs publics sur les lacunes et les besoins sociaux afin de provoquer les mesures qui s'imposent d'une façon occasionnelle ou définitive.

La plupart des travailleurs sociaux, absorbés par la multiplicité de leur tâche quotidienne, n'ont pas le temps de s'élever au-dessus de leur travail direct; cependant, certains d'entre eux occupent des postes leur permettant d'acquérir des vues d'ensemble et peuvent se livrer à des études d'intérêt général contribuant à l'information des autorités compétentes.

b) Si la transformation des structures économiques et sociales des Sociétés n'entre pas directement dans la compétence du Service social, il n'en reste pas moins vrai que le Service social lui apporte une documentation précieuse et doit inspirer une législation dont la répercussion est particulièrement importante sur l'économie générale du pays. Dans cet esprit, des Commissions de travail avec les assistantes sociales sont déjà organisées dans les Ministères, les Préfectures, les organismes semi-publics.

7. Quelles sont, dans la société moderne, les tâches essentielles qui relèvent de l'action du Service social technique et professionnel et quelles sont les limites de cette action ?

Les tâches du Service social technique et professionnel sont nombreuses et diverses dans notre pays; leur caractère et leur importance varient considérablement selon les régions. Cependant on peut généralement les répartir entre :

1° Services sociaux familiaux;

2° Services sociaux spécialisés

Les uns et les autres peuvent dépendre d'organismes publics, semi-publics ou privés. Les Services sociaux familiaux, polyvalents en principe, prennent en charge, sans limitation de durée, l'ensemble des besoins de la famille et de chacun de ses membres.

Certains ressortissent de Centres sociaux qui s'efforcent de répondre aux divers besoins du voisinage, en matière de santé, d'éducation ou de loisirs. D'autres se consacrent à une catégorie déterminée de bénéficiaires : Armée, Société Nationale des Chemins de Fer, etc. Enfin beaucoup d'entre eux, médico-sociaux, assurent la protection maternelle et infantile et même souvent la lutte contre les fléaux sociaux. Cependant, il est juste de noter que, dans maintes régions, l'action médico-sociale, très importante, appartient plutôt au domaine des Services spécialisés.

Les Services sociaux spécialisés interviennent pour une durée temporaire et un motif déterminé. Ils correspondent à des besoins particuliers dont la nécessité est apparue peu à peu. Les uns s'occupent de groupes, tel le Service social du Travail ou celui de l'Hygiène scolaire. Les autres, de cas individuels, dans une catégorie nettement délimitée : enfants abandonnés ou inadaptés, asociaux (émigrants, prisonniers), etc.

Les limites des tâches de ces divers Services sociaux techniques sont difficiles à préciser. Tout en tenant compte de la réglementation sociale et des possibilités de leur organisme employeur, ils doivent s'efforcer de répondre au maximum aux besoins des usagers, en ayant le souci de sauvegarder l'unité des foyers et de respecter la personne humaine et sa liberté.

**« V^e Conférence internationale de Service Social Réponses Françaises »
Informations Sociales n° 14 15 juillet 1950 pp 938-944**



Activités du GREHSS

Une journée d'étude réussie

Comme annoncée la journée d'étude du GREHSS, consacré à « le service social et l'enfance pendant l'entre-deux guerres » s'est déroulée le 10 novembre dernier dans les locaux de l'IRTS de Montrouge. Ce dernier nous a offert les meilleures conditions possibles pour la tenue de notre journée : amphi, tirage de la plaquette d'accueil, café... Et l'organisation a été prise en charge par Isabelle Vaha qui n'a pas ménagé ses efforts.

En ouverture Éric Marchander, directeur de l'IRTS, a rappelé l'histoire de Montrouge, commencée en 1900 avec la fondation de l'école d'assistance aux malades. Les différentes étapes de cette institution ont été présentée dont le passage à une école de service social et le développement des formations de cadre. Poursuivant l'accueil des participants, Henri Pascal, président du GREHSS, a souligné les différents aspects du processus de professionnalisation du service social durant cette période d'entre-deux guerres, il a terminé en présentant le GREHSS. Ensuite vinrent les quatre interventions prévues. En premier Lola Zappi a présenté, issu de sa thèse, le cadre d'intervention des assistantes sociales du Service Social de l'Enfance en Danger Moral et les modalités de l'assistance éducative, terrain de rencontre entre les assistantes sociales et les familles. Traitant d'une autre facette du service social, Laurent Thévenet a décrit les « œuvres sociales » mise en place par les services sociaux des Compagnies de chemin de fer puis la SNCF, en particulier les actions destinées aux enfants de cheminots, action de prévention sanitaire, d'éducation populaire, d'orientation et de formation professionnelle.

Un échange avec la salle a suivi ces deux premières interventions avant l'interruption de la mi-journée. L'après-midi s'est ouverte par l'intervention de Patrick Lechaux ; il a présenté l'émergence de la figure d'éducateur dans les débats traitant des formes d'action en direction des enfants en danger moral, accueillis dans des établissements de la protection de l'enfance. Diverses tentatives ont été faites, marquées par une orientation psychopédagogique, pour que des instituteurs s'engagent comme éducateurs auprès de ces jeunes. Puis Isabelle Vaha a décrit ce qu'a été la protection de l'enfance sous Vichy, secteur fortement marquée par l'intérêt de Pétain pour l'enfance « saine » qui sera appelée à rebâtir la France. Des échanges ont également suivi ces interventions. Et les participants ont pu visiter l'exposition organisée par Isabelle Vaha, sur l'action sociale sous Vichy.

Trente-cinq personnes ont participé à cette journée, dont les membres du GREHSS qui ont assuré l'organisation et l'accueil. C'est à regretter que la retranscription de la journée par visioconférence n'a pas pu se réaliser pour des raisons techniques, car une dizaine de personnes étaient inscrites. Toutefois, un enregistrement vidéo a été effectué et nous espérons pouvoir le mettre en accès libre sur notre site.

Cette journée a marqué une étape importante dans les activités du GREHSS qui a montré ses capacités à diffuser des connaissances acquises dans différentes recherches. Sous différentes formes, publications et/ou journée d'étude, nous avons l'intention de poursuivre ce travail de diffusion.

Les Temps du Social

Dans le numéro 24 de *Les Temps du Social* (octobre 2023) nous poursuivons la publication de l'enquête INSERM de 1972 sur « Les assistantes sociales en 1970 : contribution à la sociologie d'une profession ». Cette enquête éclaire sur le tournant des années 1970, marquée par la fin de l'année commune infirmières-assistantes sociales, le financement public des écoles (et donc la gratuité des études), la part croissante de l'enseignement de la méthodologie. Tous les numéros de la revue sont accessibles en libre accès sur le site du GREHSS : www.grehss.fr

Biographies

GABEL Marceline (1928-1914).

Née en 1928, Marceline Gabel passe son enfance et sa jeunesse à Toulon, où son père travaille à l'Arsenal. Après la Libération, elle s'inscrit à l'École de puériculture de Paris, où elle passe les diplômes d'infirmière et d'Assistante sociale. En 1949 elle part à Rabat, où elle travaille comme assistante sociale. De

retour en France elle travaille au Centre Binet (Paris) puis développe une activité pratique et théorique dans le champ de la protection de l'enfance, écrivant plusieurs livres sur le sujet.

Publication : colloque sur la Conférence internationale de 1928

Les 16 et 17 octobre 2020 s'est tenu à Rome un colloque international sur la première Conférence Internationale de Service Social. Cette journée a été organisée par la SOSTOSS (Società per la storia del servizio sociale), et le GREHSS a collaboré à cette journée. Les actes de cette conférence viennent d'être publiés : DELAVALLE Marilena e MELIS Guido (dir.) "Le radici del welfare La Prima Conferenza Internazionale di Servizio sociale (Parigi 1928)" Roma Ed. Viella Coll. SOSTOSS 218 p.

Dans ces actes sont reproduites les deux interventions du GREHSS :

LECHAUX Patrick « *Uno dei contributi della Francia alla Conferenza Internazionale del 1928 : il Servizio sociale* »

PASCAL Henri "Postfazione"



**Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS).
Il paraît cinq fois par an.**

Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS

Adresse postale :

GREHSS

c/o ANAS

15 rue de Bruxelles 75009 Paris

Adresse électronique : greh.servicesocial@orange.fr site : www.grehss.fr

Au service de la documentation du secteur social : 50 ans de Prisme

Le réseau Prisme a fêté ses 50 ans le vendredi 17 novembre à Paris. Beaucoup de documentalistes du secteur social ont fait le voyage pour la célébration du cinquantenaire de ce réseau professionnel indispensable aux étudiants, formateurs et chercheurs du secteur social. La vice-présidente Dorina Hintea a prononcé un discours d'accueil où le GREHSS fut cité parmi les partenaires et invités de la journée. Le CNAHSS était également présent par sa trésorière.

La première partie était consacrée à l'histoire et aux fondateurs du réseau dénommé à l'origine « le Gredin ». Pour l'évènement, un journal des 50 ans, « Le gredin social », est distribué à tous les participants ainsi qu'une affiche représentant l'ensemble des activités quotidiennes des documentalistes. (Et elles sont nombreuses...). Plusieurs participants ont retracé l'histoire, ses joies et difficultés, mais également les questions éthiques ou de principe liées à l'évolution des technologies. Une seconde table ronde portait sur l'avenir du métier : « Tendances actuelles et à venir ». Se sont exprimé une dirigeante de l'école des documentalistes et bibliothécaires et des documentalistes de différents centres de formation du secteur social. Des questions de la salle fusent sur les appellations en mouvement et les conséquences des restrictions budgétaires sur les pratiques professionnelles. Néanmoins l'optimisme règne dans la salle avec le plaisir de retrouver des collègues venus de toute la France.

Cet événement se termine par un cocktail déjeunatoire, occasion propice pour saluer les documentalistes rencontrés lors de recherches biographiques. Un bel événement pour un réseau vivant et très utile à tous.

Le GREHSS souhaite un excellent anniversaire à Prisme

Laurent Thévenet



Du côté de l'histoire du travail social

Hommes dans les filières de formation « féminines »

Comment des hommes choisissent-ils de s'orienter vers des filières du supérieur dites « féminines » ? Quelles socialisations et quelles normes de genre se déploient une fois en formation ? Ce livre propose une plongée dans ces trajectoires étudiantes atypiques à partir d'une enquête approfondie menée en études de sage-femme et d'assistance de service social. Faisant dialoguer la sociologie de l'éducation, du genre et de la socialisation, il met en évidence le poids des contextes (institutionnels, relationnels et économiques) dans l'orientation de ces hommes, la façon dont ils sont socialisés à « jongler » avec des pratiques genrées plurielles et les inégalités de genre qui sont (re)produites pendant les études. Il montre que dans l'ensemble, les rares hommes se distinguent des nombreuses femmes : ils sont très visibles dans les promotions, entretiennent leurs différences et peuvent conforter leurs privilèges genrés. Mais cette distinction doit s'opérer avec nuances. Dans un contexte marqué par une forte norme d'égalité des sexes, on attend d'eux d'ajuster leurs pratiques

selon les situations. La maîtrise de cette souplesse de genre procure de nombreux bénéfices, mais dont tous les hommes ne savent pas autant tirer profit. Le livre éclaire ainsi les fonctionnements de l'ordre du genre : la hiérarchie entre les sexes, mais aussi celle qui ordonne les hommes entre eux dans un contexte de valorisation de la mixité et de l'égalité. (présentation par l'éditeur)

OLIVIER Alice 2023 *Se distinguer des femmes Sociologie des hommes en formations « féminines » dans l'enseignement supérieur* Paris La Documentation Française Coll. Etudes et Recherches 176 p.

Les enfants de Buchenwald

« En 1945, à la libération du camp de Buchenwald, plus d'un millier de jeunes Juifs âgés de huit à vingt-quatre ans attendent que l'on statue sur leur sort. Quatre cent vingt-six garçons, originaires des pays d'Europe centrale et orientale arrivent en France, pris en charge par l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants). Être enfant dans un ghetto, avoir connu les camps de travail forcé et pour certains les marches de la mort depuis Auschwitz-Birkenau, c'est cette part de leur vie chaque fois singulière que 15 anciens de Buchenwald, déportés pour certains à l'âge de quatre ans, ont accepté de partager avec nous. Ce sont ces parcours croisés que nous allons vous présenter à partir des témoignages audiovisuels, enrichis de documents personnels et des documents d'archives conservés par l'OSE. Nous avons choisi d'écrire ces récits de vie en croisant leurs parcours, comme pour les faire dialoguer. » (présentation par l'éditeur)

HAZAN Katy et GHOZLAN Éric 2023 *A la vie Les enfants de Buchenwald du shtetl à l'OSE* Paris Editions Le Manuscrit coll. *Témoignages de la Shoah* (seconde édition revue et augmentée) 312 p.

Vocations féminines : soigner les pauvres

« Soigner les pauvres, telle est la vocation de milliers de jeunes femmes qui, tout au long du XIXe siècle, prennent le voile en France et concrétisent ainsi un désir de vie religieuse et de service. Cet engagement ouvre aux femmes des voies pour s'affirmer hors de la famille, dans l'espace public et le monde du travail. Infirmières ou pharmaciennes, responsables de services d'hôpitaux et d'hospices, ou gardes malades à domicile, ce sont les « bonnes » sœurs du XIXe siècle. Figures de la charité, elles sont aussi les chevilles ouvrières du système public de santé dont elles accompagnent la médicalisation. Dans une société confrontée à une nouvelle pauvreté massive et alors que l'Église catholique s'inquiète de la déchristianisation populaire, les sœurs soignantes répondent aux attentes sociales et sanitaires, religieuses et morales de leur temps. La laïcisation républicaine signe-t-elle leur disparition ? Rien n'est moins sûr à en regarder leur présence dans Paris au début du XXe siècle. S'appuyant sur de nombreuses archives des couvents et des institutions hospitalières, cette enquête questionne la vocation des sœurs soignantes dans leur quotidien auprès des pauvres de la capitale. Elle propose une histoire du care qui éclaire les enjeux profanes et spirituels de la relation de soin. » (Présentation par l'éditeur)

JUSSEAUME Anne 2023 *Le soin des pauvres Vocations féminines dans le Paris du XIXe siècle* Rennes Presses universitaires de Rennes coll. Histoire 396 p

Professionnelles de l'enfance

C'est le thème du dernier numéro de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*. En réponse à l'invisibilisation des femmes dans l'histoire, que ce soit dans le social, le politique, la recherche, la création, la revue propose « *une galerie de portraits de femmes, connues ou non, qui ont œuvré dans les différents champs de soin, de l'aide, de l'éducation, de la rééducation voire de la correction de l'enfance irrégulière* ». Ces portraits sont ceux de femmes agissant dans divers champs d'activité, des nourrices d'hospices à l'éducation surveillée en passant par la lutte contre la tuberculose ou l'alcoolisme, et ce en plusieurs pays (Suisse, France, Pologne, Egypte). Une fois de plus cette série de portraits démontre l'intérêt de l'approche biographique – celle que nous avons choisi avec le dictionnaire biographique du service social. Cette approche éclaire les mécanismes pluriels des changements sociaux et met en lumière le rôle des femmes si souvent occulté. (Henri Pascal)

« Professionnelles de l'enfance. Portraits croisés » *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* 2023 n° 25 Editions Anamosa contact@anamosa.fr

Travail social et néo-libéralisme

« Cet ouvrage, issu d'une enquête sociologique ayant interrogé une centaine de travailleurs sociaux sur une période de 10 ans, tente de comprendre les multiples tensions auxquelles sont actuellement confrontés ces professionnels du lien social. En effet, depuis les années 2000, les mutations du travail social se sont intensifiées et ont pour caractéristiques majeures l'imposition d'une rationalité technique et gestionnaire qui se traduit par une recherche permanente de performance, d'efficacité, de qualité et d'une « bonne gestion » au détriment de savoirs et expertises professionnels issus de la relation d'accompagnement. (présentation par l'ACOFIS)

ALIX Jean Sébastien 2023 *Les travailleurs sociaux face au néo-libéralisme* Paris L'Harmattan coll. Recherche et transformation sociale

Jacques Joseph Grancher

A l'occasion du 120 anniversaire de l' « Œuvre de préservation de l'enfance contre la tuberculose » par le professeur Grancher, la Fondation Grancher publie une brochure rappelant la carrière de son fondateur. Né en 1843 dans la Creuse, Jacques Joseph Grancher fit ses études de médecine, puis l'internat à Paris. Il s'investit dans la recherche sur la tuberculose, notamment son diagnostic et son traitement ; il publie en 1878 un mémoire sur la tuberculose. Il est nommé à la chaire clinique des maladies des enfants. S'intéressant à la bactériologie, il rencontre Pasteur et participe aux vaccinations contre la rage. En 1903 il fonde une association de lutte contre la tuberculose infantile. Cette association place à la campagne les enfants, âgés de 3 à 10 ans, de parents tuberculeux ; c'était une modalité d'action assez répandue dans cette période. Jacques Joseph Grancher meurt en 1907 mais l'Œuvre qu'il a fondé poursuit son action, d'abord dans la lutte contre la tuberculose. En 1946, il y a des filiales de l'Œuvre dans 82 départements. Dans les années suivantes, avec les nouveaux médicaments, la tuberculose progressivement perd sa place de fléau dominant et plusieurs filiales départementales de l'Œuvre Grancher ferment. Comme « *le risque tuberculeux est désormais remplacé par des risques psychologiques ou comportementaux* », l'œuvre de préservation s'oriente dans les années 1960 vers le placement familial spécialisé, et

également,, dans les années 1990, dans la lutte contre le VIH. L'œuvre devient la Fondation Grancher en 2001. (Henri Pascal)

« *Il était une fois Jacques Joseph Grancher* » 2023 Fondation Grancher 119 rue de Lille 75007 Paris tel. 01 40 62 78 30

Une affaire de femmes ?

« Le travail social a toujours constitué un secteur d'emploi attractif pour les femmes, y compris, dès sa construction, dans des postes de direction. Pourtant, tout au long du XXe siècle, elles se sont vues progressivement écartées des postes à responsabilités. Si aujourd'hui on constate une féminisation des fonctions d'encadrement, ce processus garantit-il pour autant l'égalité entre les femmes et les hommes dans ce monde professionnel ? Ces observations et ce questionnement sont à l'origine d'une enquête réalisée par Véronique Bayer. La sociologue retrace d'abord les processus d'entrée, d'exercice et de mobilité des femmes et hommes cadres et souligne l'actualité de la division sexuée au sein du travail social. Puis, au travers des récits des professionnel·le·s, elle mesure combien certains modes d'encadrement sont traversés par des normes de genre (*gestion, care*), pendant que d'autres (*néomanagement, caring management*) prétendent, eux, les dépasser. Avec l'intention de renouveler la critique du travail social dans une perspective féministe, cette étude interroge les fondations puis l'évolution du travail social en France au cours des dernières décennies. » (présentation par l'éditeur)

BAYER Véronique 2023 *Le travail social : toujours une affaire de femmes ?* Nîmes Editions Champ Social Coll. Acteurs sociaux 264 p.

Histoire et travail social

L'histoire du travail social est le thème du dossier de la revue *Astérior* (28/2023) publié par ENS Editions. Au sommaire de ce dossier :

POUTEYO Michaël « Histoire et travail social : écriture, mythes et récits »

LAE Jean François « Ces filles accusées et repérées par le travail social »

CHAUVIÈRE Michel « Quels appuis pour qui veut contribuer à l'histoire du travail social »

YVOREL Jean-Jacques « Le lent recul des violences éducatives dans les établissements de l'Éducation surveillée »

LE BRAS Anatole « Travail social, psychiatrie et alcoolisme dans les années 1950 au prisme des dossier d'une consultation parisienne »

POUTEYO Michaël « L'anthropologie de l'enfant dans les romans de la rééducation des années 1950, récit et oppositions idéologiques »

Astérior n° 28/2023 (OpenEdition : <https://journals.openedition.org/asterion/9363>)

Psychologues à la PJJ

C'est le thème du dossier du dernier numéro de la revue « *Pour l'Histoire* » Les témoignages portent sur « l'exercice professionnel de la psychologie clinique à l'ES/PJJ » Dans la rubrique archives Jean Pierre Jurmand traite de «la construction de la profession de psychologue Une étape importante en 1967 »

« *Pour l'Histoire* » n° 93 de l'automne 2023 AH PJM Ferme de Champagne rue des Palombes 91600 Savigny sur Orge



Liste des dossiers publiés dans Info GREHSS et accessibles sur le site www.grehss.fr :

- Info GREHSS n° 12 15/10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »
- Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation conférence internationale de service social 1928 »
- Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »
- Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »
- Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »
- Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931»
- Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »
- Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »
- Info GREHSS n° 20 15/06/2020 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 »
- Info GREHSS n° 21 22/10/2020 « Assistante sociale de PMI à Saint Nazaire »
- Info GREHSS n° 22 15/12/2020 « Activités sociales à la Poste au XX^e siècle »
- Info GREHSS n° 23 03/02/2021 « Soutenance de la thèse de Patrick Lechaux sur le système de formation des travailleurs sociaux »
- Info GREHSS n° 24 08/04/2021 « Un asile champêtre : le Pavillon Pasteur au Petit Arbois »
- Info GREHSS n° 25 08/06/2021 « Plaidoyer pour une vraie définition du service social » Info GREHSS
- Info GREHSS n° 26 14/09/2021 « Histoire d'un combat pour la reconnaissance du niveau licence du DEAS, la création du diplôme supérieur en travail social et pour la recherche en travail social »
- Info GREHSS n° 27 02/12/2021 « Préface au compte rendu de la 2e conférence internationale de service social »
- Info GREHSS n° 28 24/02/2022 « Sur l'école de service social de Nice »
- Info GREHSS n° 29 23/05/2022 « Enfance et traumatisme de guerre »
- Info GREHSS n° 30 06/09/2022 « Les pionnières »
- Info GREHSS n° 31 01/12/2022 « Une page de l'histoire du temps présents en train de se faire »
- Info GREHSS n° 32 23/01/2023 « Des actions sociales portée par des femmes de l'émigration russe membres de l'ACER durant la première moitié du XXe siècle en France »
- Info GREHSS n° 33 22/03/2023 « Une singularité de la protection de l'enfance sous Vichy »
- Info GREHSS n° 34 23/05/2023 « Le service social devant les structures nouvelles »
- Info GREHSS n° 35 18/09/2023 « Les différentes techniques auxquelles le service social doit s'adapter »